



LE RAINCY

CONCOURS PHOTO
**REGARDS
CROISÉS**



MA VILLE MON PATRIMOINE / PATRIMOINE CACHÉ

DATE LIMITE DE PARTICIPATION : 15 JUIN 2025

Chaque habitant des villes jumelées, dont les Raincéens, peut participer. Chaque Ville participante crée un jury de quatre personnes et note selon plusieurs critères chaque photo proposée sauf celles de sa propre Ville.

Le règlement est disponible sur le site de la Ville

LE RAINCY

CALDAS DA RAINHA

CLUSONE

FINCHLEY-BARNET